



HUMANIS
I.P.A.

L'ESSENTIEL DU RECOUVREMENT DE CREANCES

46 rue Saint Firmin – 12850 Onet-le-Château – Tél. : 05 65 78 08 23 – Fax : 05 65 78 68 28
Email : contact@humanis-ipa.com – Adresse internet : www.humanis-ipa.com
SARL au capital de 7622,45 € - RCS Rodez B 419 856 497 – Code APE 8559 A

L'ESSENTIEL DU RECOUVREMENT DE CREANCES

Objectifs

- Comprendre le recouvrement de créances pour en améliorer sa pratique.
- Identifier les outils ou techniques qui permettent de sauvegarder les intérêts de l'entreprise.
- Connaître les méthodes de recouvrement.

Contenu indicatif

Le fondement des créances

Le devis et le bon de commande

Les conditions générales de vente : définition, contenu, intérêts

Le contrat écrit : intérêts, clauses essentielles

Le cadre juridique des créances clients

La réglementation sur les délais de paiement, l'escompte

La protection contre les impayés : les clauses dans le contrat (clause de réserve de propriété, clause pénale, clause résolutoire), les garanties et les mesures conservatoires (intérêts et pénalités de retard), l'assurance-crédit

Le recouvrement des créances clients

Le recouvrement amiable

Le contentieux clients : constitution du dossier, procédure d'injonction de payer, le référé provision, l'action en justice au fond

Gérer le dépôt de bilan d'un client : notion de cessation de paiement, procédures de prévention et de traitement des difficultés.

Intervenante

Elodie Boudou est juriste et formatrice spécialisée dans le domaine du droit des affaires et de la vie de l'entreprise. Elle dispose d'une expérience professionnelle riche et variée qui lui permet d'accompagner dirigeants, chefs d'entreprise, collaborateurs et plus largement tout professionnel sur les aspects juridiques de la vie des affaires

Méthode pédagogique : formation en présentiel

Préalablement à la session de formation, un entretien sera réalisé par téléphone avec les participants afin de cibler au mieux leurs attentes et leurs questions particulières.

Alternance d'apports théoriques et de phases de mise en pratique (exemples d'application, cas pratiques, etc.)

Modalités d'évaluation

Un test préparatoire sera effectué en début de formation afin d'évaluer les connaissances des participants.

Les acquis des participants et leur progression seront mesurés tout au long de la session de formation, par le biais de quiz interactifs et/ou de questions orales.

Public

Crédit-manager, responsable du contentieux, collaborateur des services juridique, contentieux, comptable et financier, DAF/RAF, Dirigeants, services commerciaux.

Prérequis :

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

Toutefois des connaissances juridiques de base peuvent être particulièrement utiles.

Le matériel utilisé est composé de

Salle équipée et connectée

1 vidéoprojecteur

Un support pédagogique est remis aux participants

Déroulement de la formation

Lieu : Dans une salle de formation à Humanis IPA

Accessibilité : Établissement de 5^{ème} catégorie, accessible aux personnes en situations de handicap (parking, mobilité, accueil...)

Date proposée : A définir ensemble

Durée : 1 jour, soit 7 heures

Budget

Le budget est de 245€ net de taxe, par personne, pour la journée de formation.

Ouverture de la session à partir de 3 personnes